

Margrethe Vestager veut actualiser les règles de la concurrence dans l'Union européenne

Publié le 16 décembre 2019

La vice-présidente de la Commission et commissaire à la concurrence (danoise) envisage de revoir la définition du marché pour analyser les fusions-acquisitions. Elle souhaite ainsi mieux prendre en compte la concurrence internationale. Il s'agit d'une évolution importante au sein de la Commission. C'est une priorité portée par le MEDEF, avec ses homologues allemand et italien.

« *Le temps est venu d'actualiser* » les règles de la concurrence dans l'Union européenne face aux nouveaux défis que représentent le numérique et la mondialisation, a déclaré Margrethe Vestager. Une annonce qui fait écho au souhait des patronats français, allemand et italien de réviser le droit des fusions et de l'antitrust. La commissaire compte également s'adapter à l'ère du numérique. Selon elle, les géants américains de la high tech, comme Google et Apple, réduisent considérablement le choix pour les consommateurs. « *Il se peut donc que nous devions à un moment donné nous pencher sur la façon dont ces écosystèmes peuvent enfermer les consommateurs* », a-t-elle déclaré.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)